

Dakar, le

19 SEP. 2012

Le Ministre

Objet : Atelier de lancement du processus d'actualisation du DP

Mesdames, Messieurs,

Afin de traduire dans la réalité sa volonté de prendre en compte les aspirations profondes des populations et les programmes ayant conduit à des changements politiques majeurs en mars 2012, le Président de la République a décidé, lors du Conseil des ministres du 19 juillet 2012, l'actualisation du Document de Politique économique et sociale (DPES).

Cet exercice, piloté par mon département selon un processus participatif, prévoit d'aboutir à une stratégie de croissance et de développement durable (2013-2017), qui reflètera les priorités économiques et sociales du Gouvernement et sera érigé en cadre de référence fédérant toutes les interventions des acteurs en matière de développement.

C'est dans ce cadre que je présiderai l'atelier de lancement du processus d'actualisation du DPES, le **vendredi 21 septembre 2012, à partir de 08h 30mn, à l'hôtel King Fahd (ex Méridien Président)**, avec la participation de l'ensemble des acteurs.

A cet effet, je vous remercie des dispositions qu'il vous plaira de prendre pour assister à cette importante rencontre. Vous trouverez, en pièces jointes, l'agenda de l'atelier et la note méthodologique de l'exercice.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

P.j : -Note méthodologique

-Agenda de l'atelier

Le Ministre de l'Economie
et des Finances

Amadou KANE

DESTINATAIRES

Monsieur Maguette MIANG Conseiller Spécial/PM

Monsieur le Directeur Général de l'APIX s.a.

Monsieur le Président de la Cour des Comptes

Monsieur le Directeur National/Agence National BCEAO

Monsieur le Directeur Général du MCA Sénégal

Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Monsieur le Directeur Général de l'AGETIP

Monsieur Ibrahima WADE, Secrétaire Permanent de la SCA

Monsieur le Secrétaire Exécutif du Conseil National de Lutte contre le SIDA

Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur national du PRP

Monsieur le Directeur du Fonds d'impulsion à la Microfinance

Monsieur le Président de la CNLNTCC (*Commission nationale de Lutte contre la Non-Transparence, la Corruption et la Concussion*)

Monsieur le Président de la CENTIF

Monsieur le Directeur du CREA

Monsieur le Coordonnateur du PNDL

Madame la Directrice de l'ADEPME

Monsieur Abdou Salam FALL, /LARTES/UCAD

Monsieur le Directeur du CRES

Monsieur le Directeur de la DAPS /Ministère de l'Agriculture

Monsieur le Coordonnateur de la CELPS/MEPN

Monsieur le Directeur de l'ANRAC

Monsieur le Coordonnateur du PRN

Monsieur le Délégué/DREAT

M. (Mme) le 1^{er} Vice Président Commission Economie Générale/Assemblée N

Monsieur Baïdi AGNE Président du Conseil National du Patronat (CNP)

Monsieur Mansour CAMA Président de la CNES

Monsieur le Président de l'ANCR

Monsieur le Président de l'ANPCR

Monsieur le Président de l'AMS

Monsieur le Président de l'Association des Régions du Sénégal -ARS-

Monsieur le Directeur de l'Agence de Développement Municipal -ADM

Monsieur le Président des Comités régionaux de concertation -CRC-

Madame la Présidente du Groupement d'Initiatives des Femmes -GIF-

Monsieur le Président du Conseil des ONG d'appui au Développement -CONGAD-

Monsieur le Président du COLUPAS

Monsieur Aliou FAYE, Directeur CEPOD, Président Commission « Services étatiques »

Monsieur Assane Masson DIOP, Président de la Commission « Société civile »

Monsieur El Hadji Malick DIOP, Président de la Commission Collectivités locales »

Monsieur Allé LO, Président de l'UAEL

Monsieur le Coordonnateur de la Plateforme des Acteurs non étatiques -ANE-

Monsieur Le Coordonnateur du CAS-PNDS/MSAS

Madame le Coordonnateur du PARRER

Monsieur le Président du Forum Civil

Monsieur Mor Talla KANE /CNES/ Président de la Commission « Secteur Privé »

Monsieur le Président du Comité National du Dialogue Social -CNDS-

Monsieur le Président de l'Union nationale des Chambres des Métiers -UNCM-

Madame la Présidente du RASEF

.../...

Monsieur le Président de la CCIAD
Monsieur le Président du CNCR
Madame la Présidente du Réseau Africain pour la Femme Travailleuse -RAFET-
Monsieur le Président du Mouvement des Entreprises du Sénégal -MDES-
Monsieur le Président de UNCOIS/JAPPO
Monsieur le Président de l'UNCCIAS
Monsieur le Directeur Général de la SENELEC
Monsieur le Directeur Général de la SONES
Monsieur le Directeur Général de l'ONAS
Madame la Directrice de l'Equité de l'Egalité du Genre -DEEG-
Monsieur le Président du GES
Monsieur le Président de l'Association des Consommateurs du Sénégal
Monsieur le Chef de mission de l'UICN
Madame la Présidente Fédération des Associations Féminines du Sénégal -FAFS
Monsieur le Secrétaire Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire
Monsieur le Directeur du Travail et de la Sécurité sociale
Monsieur le Coordonnateur du PEPAM
Monsieur le Directeur Général des Finances
Monsieur le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor
Monsieur le Directeur Général des Impôts et Domaines
Monsieur le Directeur Général de l'ANS/MEF
Monsieur le Directeur Général de l'ARMP
Monsieur le Directeur de l'Investissement
Monsieur le Directeur de la Dette Publique
Monsieur le Directeur Général du Plan
Monsieur le Directeur de la Coopération Economique et Financière
Monsieur le Directeur du Budget
Monsieur le Directeur de la Prévision et des Etudes économiques
Monsieur le Directeur /Direction d'Appui au Secteur Privé (DASP)
Monsieur le Coordonnateur de l'UCSPE/MEF
Monsieur le Secrétaire Exécutif du PCRB/MEF
Monsieur le Directeur de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés (ex Cellule AT/CPEC)
Monsieur le Directeur /DPN/DPG/MEF
Monsieur le Directeur DPPH/DGP/MEF
Monsieur le Chef du Projet PRECAREF
Monsieur Alioune NDONG, CT/MEF
Monsieur Amadou Ciré TOURE, CT/MEF

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

UNITE DE COORDINATION ET DE SUIVI
DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

ACTUALISATION DU DPES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Août 2012

I. Contexte et justification

Après son éligibilité à l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) en 2000, le Sénégal a mis en œuvre sa stratégie globale de réduction de la pauvreté à travers le DSRP-I (2003-2005) et le DSRP-II (2006-2010). Ces cadres stratégiques, élaborés sur la base d'une démarche de plus en plus inclusive, ont eu pour objectifs d'assurer les conditions d'une croissance soutenue et durable, réduire significativement la pauvreté et atteindre les OMD. Ils ont constitué le cadre de référence des politiques de développement mises en œuvre de 2003 à 2010 et permis d'encadrer les interventions des acteurs au développement, notamment des partenaires techniques et financiers.

En 2011, une stratégie d'intervention, déclinée dans le Document de Politique Economique et Sociale (DPES, 2011-2015), a été validée pour servir de cadre de référence pour accélérer la croissance économique et atteindre les OMD.

Toutefois, au regard des mutations politiques intervenues en mars 2012, le Sénégal est confronté à de nouveaux enjeux aux plans politique, institutionnel, économique et social, sur la période 2013-2017. Il importe, à ce titre, d'opérer des ajustements nécessaires et d'adapter la Stratégie à ce contexte, afin d'insuffler un nouvel élan et forger un partenariat plus ambitieux.

En outre, le système statistique national a bénéficié, en 2011, de la disponibilité de nouvelles données (ESPS-2 et EDS-MICS) pour améliorer l'analyse des contraintes structurelles et des goulots d'étranglement de l'économie nationale. Par ailleurs, l'évolution récente de certains secteurs ainsi que les résultats de l'expérimentation d'approches innovantes invitent à actualiser le DPES. Le document révisé définira les priorités économiques et sociales et servira de cadre de référence des politiques publiques. Il prendra en considération les aspirations des populations, dans un environnement de gouvernance vertueuse et efficiente.

Le processus de révision enrichira le diagnostic et proposera des réponses viables, tout en s'arrimant aux options de moyen terme de la vision prospective « Sénégal 2035 » qui stipule une émergence dans la solidarité. Le DPES révisé sera fédérateur des interventions sectorielles et multisectorielles.

II. Méthodologie

a. Proposition d'un cadre macroéconomique viable

Le Sénégal envisage d'inscrire son économie dans une dynamique d'élévation des conditions de vie des populations. Le mieux-être individuel et collectif constitue un objectif principal et un premier critère d'évaluation du développement économique et social. Ainsi, une croissance significative du revenu par habitant doit être réalisée par le plan d'actions à décliner. La mise en œuvre du DPES révisé doit être adossée à un cadre macroéconomique stable et sain, notamment par la maîtrise de l'inflation et du déficit public, la viabilité de la dette publique, l'efficacité des dépenses publiques et la résolution de l'équation énergétique.

b. Processus participatif

Le DPES révisé sera élaboré suivant un **processus participatif**, impliquant tous les acteurs au développement. Les consultations doivent prendre en compte les questions transversales telles que l'emploi, le genre, la protection sociale et le développement durable, en intégrant le profil sociodémographique de la population.

La démarche implique également une capitalisation de toutes les initiatives en cours, notamment la Stratégie de Croissance accélérée (SCA), le Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social (PODES), l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) ainsi que les OMD. Il s'agira d'exploiter toutes les potentialités nationales, susceptibles d'améliorer le niveau des revenus et les conditions de vie des populations.

Dans un premier temps, des **consultations régionales** se tiendront sous la forme d'ateliers regroupant des acteurs régionaux de développement. Elles devront permettre de recenser les priorités régionales de développement, tout en veillant à leur cohérence avec les stratégies sectorielles et les plans régionaux de développement et les initiatives en cours susmentionnées. Une restitution des éléments du diagnostic et du calibrage des projets d'investissements régionaux tenant compte des pôles agro-écologiques sera faite dans les régions.

Ensuite, les **consultations sectorielles** se feront à travers des rencontres organisées au niveau des acteurs de chaque secteur, pour examiner et amender les priorités. Des échanges itératifs seront entretenus pour veiller à la synergie des politiques sectorielles.

Par ailleurs, des consultations seront ouvertes avec, les **partenaires techniques et financiers**, les **acteurs du secteur privé et de la société civile** pour, non seulement recueillir leurs préoccupations, mais aussi approfondir la réflexion sur les stratégies à dérouler.

Au final, le respect de **ces différentes étapes du chronogramme** devra déboucher sur la formulation de nouvelles options stratégiques consensuelles, avant fin Octobre 2012. Par la suite, un groupe consultatif des acteurs au développement sera organisé, dans le but de couvrir les besoins de financement additionnel de la stratégie révisée.

c. Démarche de mise en cohérence

Pour assurer la cohérence globale du DPES révisé, il y a deux aspects majeurs à consolider : la cohérence interne des orientations et lignes d'actions d'une part, et la concordance externe entre les options de moyen terme et celles de long terme d'autre part.

Pour garantir la cohérence interne, une démarche multisectorielle sera adoptée. A cet effet, l'analyse des lignes d'actions sera menée en tenant compte de leurs implications en amont et en aval. Elle pourra faire ressortir les actions à caractère transversal ou prioritaire pour davantage alimenter les enjeux et défis.

Du point de vue externe, la recherche de concordance partira de la déclinaison quantitative de l'image du Sénégal en 2035 dans tous les secteurs de l'économie. Tout autre document stratégique devant participer à son opérationnalisation à un horizon moins long, doit nécessairement afficher des résultats qui seront en cohérence avec cette image à long terme. Ainsi, la prise en compte des indicateurs exprimant le futur, devra passer par des ateliers de partage et de validation.

d. Priorisation des actions

Il est indispensable de prioriser les actions à mener pour la réalisation de la vision retenue. Cette priorisation permettra de concentrer les efforts financiers sur des actions précises,

pour impulser un essor économique. A cet effet, une méthode statistique de discrimination sera retenue après une discussion sur ses implications opérationnelles vis-à-vis des principaux objectifs et orientations assignés à la Stratégie. Enfin, la définition des priorités tiendra compte de la stabilité du cadre macroéconomique.

III. Chronogramme des activités

a. Phase de préparation et de démarrage

En vue de préparer le lancement des activités d'actualisation, il sera mis en place un comité technique chargé de superviser les travaux. Durant cette phase, il sera procédé au lancement du processus à travers un atelier qui regroupera les acteurs et le gouvernement. Cet atelier sera l'occasion de procéder à la Revue annuelle du DPES pour l'année 2011 et de présenter les termes de référence de l'actualisation.

Concernant les régions, l'activité principale de préparation consistera à organiser un atelier d'élaboration de la feuille de route à Dakar. Cette rencontre regroupera plus de 70 personnes-ressources venant des régions, du secteur privé, de la société civile, des élus locaux, des services du MEF, des PTF et d'autres structures et ministères clés. Les consultants qui accompagneront les régions dans l'élaboration de leurs contributions participeront aussi à l'atelier pour un consensus sur la méthodologie à adopter.

b. Phase d'actualisation du diagnostic

La collecte, le traitement et l'analyse des données nouvelles constitueront l'essentiel des activités sur le plan technique. Les sources de données déjà identifiées pourront être exploitées pour actualiser la situation de référence et renforcer le diagnostic qui a été établi. Ces sources concernent la Déclaration de Politique Générale, les nouvelles orientations politiques, les revues annuelles, les rapports sectoriels, les différentes enquêtes, etc.

L'exploitation des différentes informations qualitatives et quantitatives permettra de disposer d'une version actualisée de la partie de diagnostic qui tient compte des préoccupations régionales. Ensuite, des discussions seront entamées au niveau des secteurs et dans les régions, autour des contraintes et priorités retenues. Au niveau de certains secteurs clés, des personnes ressources seront mises à contribution pour affiner le diagnostic et ressortir les spécificités régionales.

c. Phase d'actualisation de la stratégie

Cette phase sera constituée d'activités de synthèse et de priorisation pour compléter la stratégie retenue et garantir la concordance entre les intentions des nouvelles autorités et les objectifs à moyen et long terme. La mise à jour du cadre logique et de la matrice des actions et mesures permettra de s'assurer de la cohérence interne et externe du DPES révisé.

La finalisation de la mise à jour de la matrice des indicateurs et celle du Plan d'Actions Prioritaires sera l'activité finale qui complétera la version provisoire du document à discuter avec les acteurs que sont la société civile, les partenaires techniques et financiers, les collectivités locales et les services étatiques. Ces discussions seront d'abord intra-acteurs avant d'être inter-acteurs, dans le cadre d'un atelier technique de validation.

SCHEMA DU PROCESSUS

Revue annuelle du DPES,
présentation et validation des TDR
de l'actualisation

Lancement du processus

19/09/2012

Traitement et analyse des données
nouvelles. Sources : Nouvelles orientations
politiques, DPG, revues annuelles, rapports
sectoriels enquêtes Enquêtes villages, ESPS
2011, EDS-MICS, etc.

Actualisation du
diagnostic

Mise en place
comité technique

20/08/2012

Validation du diagnostic, collectes
d'informations spécifiques

Consultations sectorielles
et régionales

Réunions de
présentation, MEF

05-07/09/2012

Atelier d'élaboration de
feuille de route régionale

29-30/08/2012

Mise à jour du cadre logique et de
la matrice des actions et mesures

Actualisation de la
stratégie

Contribution
des régions

10-15/09/2012

Réunions régionales avec une bonne
représentation des acteurs locaux +
harmonisation des interventions

Restitutions
régionales

25-30/09/2012

Restitution aux acteurs

Réunions de
Commissions
d'acteurs

Confrontations des observations et
recueil des suggestions

Atelier de validation
technique

01/10/2012

Transmission de la version finale
assortie d'un dispositif de suivi

Transmission du
document aux acteurs

5/10/2012

Mémoires des
acteurs

Présentation aux hautes autorités
et acteurs. Adoption du document

Atelier de validation
politique

17/10/2012

Transmission
officielle

30/10/2012

Organisation de groupe
consultatif pour le
financement additionnel

31/10/2012 au
31/12/2013

Campagne médiatique et
de restitution dans les
régions et organisations
publiques et privées

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**AGENDA DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU
DOCUMENT DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE -DPES- :**

Mercredi 19 septembre 2012, Hôtel King Fahd (ex Méridien Président)

Plage horaire	Programme
8h 30mn – 9h 30mn	Accueil des participants et pause café
9h 30mn – 10h 00mn	▪ Discours d'ouverture du MEF ▪ Présentation du Coordonateur de l'UCSPE
10h 00mn– 10h 45mn	Interventions des représentants des commissions : ▪ PTF ▪ Société civile ▪ Collectivités locales ▪ Secteur privé
10h 45mn – 11h 15mn	Réponse du MEF
11h 15mn – 12h 15mn	Discussions
12h15mn – 12h30mn	Synthèse Discours de clôture du MEF